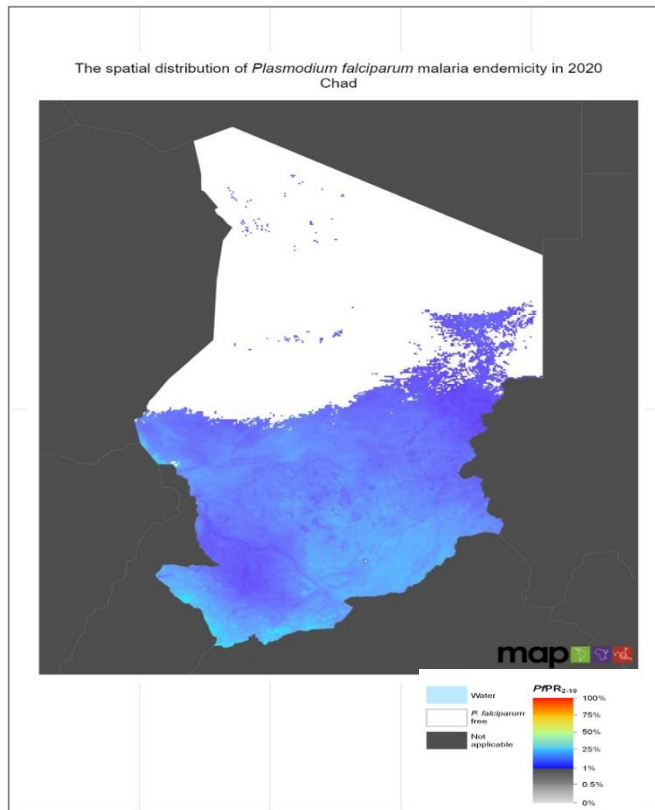


Carte de Score pour la Redevabilité et l’Action



La transmission du paludisme au Tchad est intense dans le sud du pays. Les nombres annuels déclarés s’élèvent à 1 882 503 cas de paludisme en 2022 et 2 692 décès.

Mesures

Financement		
Projection (2024-2026) du financement des MILD/IRS (% des besoins)		
Projection (2024-2026) du financement public des CTA et TDR (% des besoins)		
% financé du plan stratégique national contre le paludisme (2024-2026)		
Politique		
Instrument AMA signé, ratifié et déposé à la CUA		
Activités antipaludiques ciblant les réfugiés prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Activités antipaludiques ciblant les personnes déplacées prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Lancement de Zéro Palu ! Je m’engage		
Lancement Conseil et fonds pour l’élimination du paludisme		
Suivi de résistance, mise en œuvre et impact		
Études d’efficacité des médicaments menées depuis 2019 et données déclarées à l’OMS		
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010		3
Résistance aux insecticides suivie depuis 2015 et données déclarées à l’OMS		
% contrôle des vecteurs cette dernière année avec matériel de nouvelle génération		7
En bonne voie de réduire l’incidence du paludisme d’au moins 75 % d’ici 2025 (par rapport à 2015)		
En bonne voie de réduire la mortalité du paludisme d’au moins 75 % d’ici 2025 (par rapport à 2015)		
Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN		
Couverture de traitement de masse pour les maladies tropicales négligées (indice NTD,%) (2022)		6
% des DMM atteignant les cibles de l’OMS		0
Estimation du pourcentage d’enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2023)		14
Couverture Vitamine A 2022(2 doses)		93
Vaccins DTC3 2023 parmi les bébés de 0-11 mois		67
Changement climatique et maladies à transmission vectorielle (MTV) dans les contributions déterminées au niveau national (CDN)		

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais effort supplémentaire requis
	Pas en bonne voie
	Sans données
	Non applicable

Paludisme

L’Afrique se trouve au cœur d’une véritable tempête qui menace de perturber les services contre le paludisme et de réduire à néant les progrès de plusieurs décennies. Nous devons agir de toute urgence pour éviter et atténuer le préjudice de la crise financière qui continue de sévir dans le monde, de menaces biologiques grandissantes, du changement climatique et des crises humanitaires. Ces menaces représentent la plus grave situation d’urgence posée à la lutte contre le paludisme depuis 20 ans. Elles conduiront, faute d’action, à la recrudescence et à de nouvelles épidémies de paludisme. Les États membres de l’UA doivent combler un déficit de 1,5 milliard de dollars US rien que pour maintenir les niveaux d’intervention actuels, déjà inadéquats, contre le paludisme jusqu’à 2026. Pour retrouver le cap et éliminer le paludisme, nous devons mobiliser 5,2 milliards de dollars supplémentaires par an, afin de financer pleinement nos programmes de lutte nationaux. Le changement climatique menace lourdement les progrès accomplis. L’Afrique est disproportionnellement exposée aux risques du changement climatique. D’ici aux années 2030, 150 millions de personnes en plus y courront le risque de contracter le paludisme du fait de températures et d’une pluviosité accrues. Les catastrophes climatiques déplacent les populations par millions et détruisent les routes et les structures sanitaires. L’accès aux services de santé s’en trouve réduit. Il est urgent de décarboniser et de réduire notre empreinte. Nous devons mettre en œuvre des solutions multisectorielles intégrées et adapter nos systèmes de santé pour faire face aux dangers du changement climatique et des pandémies. Il nous faut aussi confronter la menace de la résistance aux insecticides et aux médicaments, de l’efficacité réduite des tests de diagnostic rapide et du moustique *Anopheles stephensi* qui propage le paludisme en milieu urbain aussi bien que rural. Côté positif, l’arsenal de lutte contre le paludisme continue de s’élargir. L’OMS a approuvé l’utilisation de moustiquaires à double imprégnation 43 % plus efficaces que les modèles traditionnels et aptes à compenser l’impact de la résistance aux insecticides. De nouveaux médicaments thérapeutiques et deux vaccins pour enfants ont également été approuvés. Un nombre grandissant de pays déploient ces nouveaux instruments. Le passage à l’échelle de ces interventions va nous aider à atteindre notre objectif d’élimination du paludisme. Il faudra adopter des approches intégrées, avec la lutte contre le paludisme comme modèle pionnier pour la préparation aux pandémies, l’adaptation au changement climatique et aux situations sanitaires, les soins de santé primaires et la couverture de santé universelle. Nous nous devons d’entretenir et d’accroître nos engagements de ressources domestiques, notamment à travers les conseils et fonds multisectoriels pour l’élimination du paludisme et des MTN, qui ont mobilisé à ce jour plus de 75 millions de dollars US.

Progrès

Le Tchad effectue des tests de résistance aux médicaments depuis 2018 et en a déclaré les résultats à l’OMS. Le plan stratégique national prévoit des activités ciblant les réfugiés. Le pays a inauguré sa campagne « Zéro Palu ! Je m’engage ».

Conformément au programme prioritaire de la présidence d’ALMA, Son Excellence M. le Président Umaro Sissoco Embaló, le Tchad a renforcé ses mécanismes de suivi et de redevabilité concernant le paludisme par l’élaboration d’une carte de score paludisme, non encore partagée toutefois sur la plateforme Hub ALMA des cartes de score. Le pays devrait envisager l’établissement d’un conseil et fonds pour l’élimination du paludisme afin de renforcer la mobilisation de ressources intérieures et l’action multisectorielle.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 1 882 503 cas de paludisme en 2022 et 2 692 décès.

Principaux problèmes et difficultés

- Faiblesse du système d'information sanitaire.
- Manque de ressources aptes à entretenir la couverture des services vitaux essentiels contre le paludisme.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Mobilisation de ressources	Chercher à combler les principales insuffisances de financement de la lutte contre le paludisme.	T2 2024		Le PNLP a déposé une proposition GC7 VIH/TB/Paludisme conjointe au FM en février, demandant une aide financière à la mise en œuvre d'interventions essentielles contre le paludisme, dont la campagne CPS, la campagne MII avec moustiquaires à double principe actif et le renforcement des diagnostic, traitement et TPIp. La mobilisation de ressources contre le paludisme se poursuit et une demande à l'État est en cours pour le financement du déficit de 1 323 488 MII nécessaires à la couverture de deux provinces durant la campagne 2026. Les efforts de plaidoyer visent par ailleurs l'établissement d'une ligne budgétaire spécifique concernant la lutte contre le paludisme. Le PNLP entend élaborer un plan de mobilisation de ressources d'ici T1 2025 avec l'aide des partenaires (OMS, RBM, ALMA) et il collecte actuellement les données relatives à l'aide des partenaires concernant le nouveau PSN 2024-2028. Le ministre de la Santé a présidé une table ronde de haut niveau sur la mobilisation de ressources avec les partenaires nationaux concernant le financement du plan 2024-2026 d'amélioration de la couverture TPIp. Le gouvernement, les partenaires nationaux et le secteur privé (banques, compagnies pétrolières et compagnies de téléphone) ont participé à cette rencontre.

Le Tchad a répondu favorablement aux mesures recommandées concernant le rapport de la résistance aux insecticides à l'OMS.

Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente

Progrès

Le pays a atteint récemment une haute couverture au niveau de l'intervention témoin de la SRMNIA relative à la vitamine A.

Mesure clé recommandée précédemment

Le Tchad a répondu favorablement aux mesures recommandées concernant la couverture de la thérapie antirétrovirale chez les enfants et le pays continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre. Une hausse de 3 % de la couverture a été déclarée.

Maladies tropicales négligées

Progrès

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Tchad se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase, les géohelminthiases et le trachome. La couverture de la chimiothérapie préventive au Tchad est nulle pour la schistosomiase (0 %) et très faible pour la filariose lymphatique (23 %), pour l'onchocercose (21 %), pour les géohelminthiases (4 %) et pour le trachome (29 %). Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Tchad en 2022 est de 6, en très forte baisse par rapport à l'indice 2021 (18). Le pays n'a atteint aucune cible de couverture DMM fixée par l'OMS.





Mesure clé recommandée précédemment

Le Tchad a répondu favorablement aux mesures recommandées concernant la couverture DMM et il continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré
Changement climatique et santé	S'employer à la compilation des données d'impact du changement climatique sur les maladies à transmission vectorielle et les incorporer dans le prochain <i>round</i> concernant les contributions déterminées au niveau national et les plans d'action nationaux sur le changement climatique.	T4 2025

Légende

	Mesure accomplie
	Progrès
	Pas de progrès
	Résultat non encore échu.